

Journal de la section de Suresnes et Saint - Cloud du parti communiste

Les enjeux financiers des élections municipales

Par Denis Durand responsable de la revue du PCF Économie et Politique

Les charges financières des communes ont augmenté de 34 % entre 2022 et 2024 à cause de la hausse des taux d'intérêt sur le marché monétaire. Pourtant, elles empruntent pour l'essentiel à des banques publiques ou privées.

Mais celles-ci font supporter à leurs clients les taux du marché. Bien plus, elles ajoutent une marge d'autant plus élevée que la commune emprunteuse est à leurs yeux plus risquée... c'est-à-dire généralement les plus pauvres !

Pourtant la Cour des Comptes, dont le maire de Suresnes Monsieur Boudy est membre, déclare que le « bloc communal » « continue de bénéficier d'une situation financière favorable » et en profite pour demander qu'on les mette encore davantage à contribution dans le plan d'austérité annoncé par le gouvernement, après les 6,5 milliards d'euros ponctionnés par le budget 2025 ! ce qui entraîne la protestation du Maire de Saint cloud

Devant ce poids du capital sur la gestion des communes Le PCF soutient au sein du Nouveau Front populaire que la gauche ne convaincra pas en s'échinant à prouver qu'elle équilibre les comptes, sa tâche est bien plutôt de montrer comment on peut créer efficacement les richesses dont l'utilisation permettra de répondre aux besoins de notre peuple.

Pour le PCF, il faut commencer par mettre l'argent avancé par les banques et les banques centrales au service du développement des capacités humaines : emploi, formation, santé, éducation, recherche, services publics.

Les besoins sont croissants et les ressources échappent à la maîtrise des élus locaux.

Depuis 2020, pour compenser la chute des recettes auparavant tirées de la taxe d'habitation et de la taxe professionnelle, le transfert aux collectivités territoriales d'une fraction de la TVA, l'impôt le plus injuste, et entièrement à la merci des décisions de l'Etat, est passé de moins de 5 à plus de 50 milliards par an.

La proposition du PCF au mouvement social est qu'il faut à la fois réaliser les dépenses nécessaires pour répondre aux besoins croissants de la population, et alléger le poids de la fiscalité sur les ménages et sur les entreprises qui créent efficacement des richesses, c'est-à-dire celles qui misent sur le développement de l'emploi et des qualifications de leur personnel.

Il faut donc alléger la TVA, en commençant par les produits de première nécessité, et dégager de nouvelles recettes en emmenant

les entreprises dans une nouvelle dynamique de création de richesses.

C'est le sens de nos propositions pour une autre orientation des crédits bancaires, pour une modulation de l'impôt sur les sociétés, et pour un impôt territorialisé sur les placements financiers des entreprises et sur leurs gâchis de capital matériel, sources de



suppressions d'emplois, d'inefficacité économique et d'atteintes à l'environnement.

Les communes, ont des moyens de contribuer à cette dynamique. Le travail remarquable de la commission d'enquête parlementaire dont Fabien Gay est le rapporteur a mis en lumière le scandale des aides publiques aux entreprises situé dans ce rapport à 223 milliards d'euros par ans .

Au lieu d'encourager l'obsession de la rentabilité pour les actionnaires et de la baisse du coût du travail, un usage ciblé, y compris à l'échelon local, d'outils tels que des bonifications d'intérêts et des garanties d'emprunts, sous le contrôle des citoyens, serait d'une puissante efficacité pour faire prévaloir progressivement une nouvelle logique économique, sociale et écologique dans les choix des entreprises.

Mais le principal levier est le rôle des élus et des collectivités dans la mobilisation de la société contre l'austérité, contre les licenciements, pour l'emploi, la formation et le développement écologique des territoires.

C'est l'esprit de nos propositions pour des conférences régionales pour l'emploi, la formation et la transformation écologique des productions, appuyées sur des fonds régionaux de bonifications et de garanties, et pour des comités économiques, sociaux et écologiques locaux.

La reconnaissance de l'état Palestinien par la France

Un pas important sur le chemin d'un État palestinien libéré de l'occupation, de la colonisation israélienne.



Par Jean Louis Cailloux

Le 24 juillet, Emmanuel Macron, dans une lettre au président de l'Autorité palestinienne Mahmoud Abbas, annonce que la France reconnaîtra l'État de Palestine. Cela survient plus de 10 ans après que le Parlement français a voté dans ce sens. Nous mesurons les réticences du pouvoir. Enfin, après des années de mobilisation des forces progressistes et notamment du PCF dans notre pays, cette exigence du mouvement de solidarité semble aboutir. Cela, malgré l'opposition virulente des soutiens inconditionnels d'Israël qui refusent avec acharnement d'envisager l'existence d'un État palestinien. On retrouve parmi eux le parti LR de Ciotti et Woerth, les réticences d'Édouard Philippe et le refus du parti de Mme. Le Pen.



Cette reconnaissance doit s'accompagner d'actes qui lui donnent un poids véritable. Le 18 septembre 2024, 124 États, dont la France, ont voté une résolution exigeant qu'Israël mette fin à l'occupation et à la colonisation du territoire palestinien avant le 18 septembre 2025, c'est-à-dire dans moins de deux mois. Cette résolution est assortie de nombreuses obligations pour les États, permettant de faire pression sur Israël pour qu'il respecte enfin le droit international. Si rien n'est fait concrètement pour agir dans ce sens, deux mois, c'est très long. Combien de milliers de Gazaouis seront morts de faim, sous les tirs des snipers ou sous les bombardements ?

D'ici à septembre, les Palestinien·ne·s ont un besoin vital de voir l'aide humanitaire entrer à Gaza. Déjà, Netanyahu, sous l'effet de l'annonce de la France, concède « d'autoriser les parachutages de vivres ».

Les criminels de guerre devront être traduits devant la Cour pénale internationale. Avec les Palestinien·ne·s, nous voulons voir la France passer aux actes et prendre des sanctions contre Israël pour montrer à Benjamin Netanyahu que l'impunité, c'est terminé et que l'occupation, la colonisation et l'apartheid doivent prendre fin, comme l'a précisé la Cour internationale de justice le 19 juillet 2024.

Les sanctions qui peuvent être prises sont nombreuses et à différents niveaux. C'est ainsi que Monsieur Boudy, le maire de Suresnes, honorerait notre ville en suspendant le jumelage avec la ville israélienne de Holon. Chacun se souvient que Monsieur Boudy avait soutenu Israël après l'attaque terroriste du Hamas, mais que depuis, il garde un silence complice sur Gaza et n'a pas envoyé d'aide financière aux Palestinien·ne·s, comme les communistes de Suresnes le demandent.

Comme chaque année, les communistes rendront hommage à Jean Jaurès,

Jean Jaurès assassiné par Raoul Villain, un nationaliste d'extrême droite, le 31 juillet 1914 au Café du Croissant, quelques jours seulement avant l'entrée en guerre de la France.

Rendez vous Jeudi 31 juillet - 11h

Bistrot du Croissant | 146 rue Montmartre (métro ligne 3 - Bourse | lignes 8 & 9 - Grands Boulevards) | Se rendre au rassemblement

Fête de l'humanité 2025

tournée sur la paix

Rendez-vous les 12, 13 et 14 septembre 2025 au Plessis-Pâté. Essonne

Le programme avec le code barre

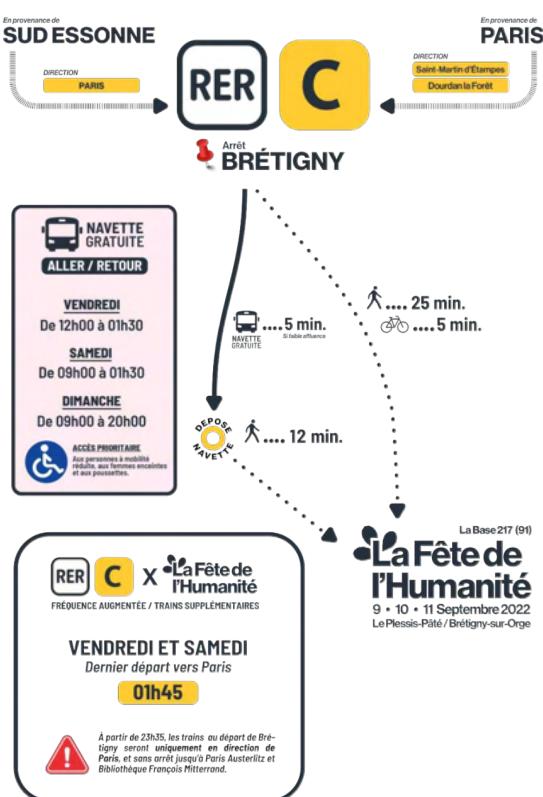


Comment se rendre à la Fête de l'Huma 2025?

Pour vous rendre sur le site depuis le centre de Paris, le chemin est simple :

- Prendre le RER C, direction "Dourdan-la-Forêt"
- Descendre à la station "Brétigny-sur-Orge"
- Prendre le bus Optile 105b, à la station "Gare Place"
- Descendre à la troisième station "BA 2017"

Les vendredi, samedi, dimanche, navette gratuite à partie de la gare de Brétigny : voir ci-contre



Une Fête de l'Humanité pour la paix, la solidarité internationale et des débats avec la rencontre avec des militants communistes qui portent des idées radicales pour des changements de société.

Dans le contexte actuel en France et dans ce moment privilégié de solidarité et de fraternité, la fête sera un lieu d'organisation des combats et des luttes à mener pour changer la situation.

Une fête qui réunit des centaines de milliers de jeunes et de moins jeunes, et un public qui vient principalement pour ce qu'elle est : un mélange politique et festif, de culture, loin du racisme et des fausses solutions, c'est en soi un événement.

Rendez-vous les 12, 13 et 14 septembre 2025 au Plessis-Pâté..



La diffusion du bon de soutien donnant droit à l'entrée sur trois jours est en cours auprès des militants de Suresnes & Saint Cloud sur les marchés de Suresnes.

**et par téléphone
au 06 30 13 57 60
et au 06 44 74 40 87
au prix de 45 euros.**

Guerre à la guerre

« Guerre à la guerre », c'est par cette expression que Jean Jaurès résumait son engagement internationaliste, pacifiste, opposé aux dominations impérialistes et en faveur du libre droit des nations à disposer d'elles-mêmes. C'est un des coeurs de l'engagement communiste.

Sortir de l'OTAN et de la domination US.

Sous la pression de Trump et des États-Unis, les pays membres de l'OTAN ont décidé d'augmenter de manière colossale leurs dépenses militaires en les portant à 5 % du PIB d'ici 2035, à savoir 3,5 % du PIB pour la défense proprement dite et la réalisation des objectifs capacitaire de l'OTAN et 1,5 % du PIB pour la protection des infrastructures et réseaux et le renforcement de leur base industrielle de défense.

Le Parti communiste français est résolument opposé à ces orientations militaristes et aux dépenses exorbitantes entraînées par cette nouvelle course aux armements, au détriment de la nécessaire satisfaction des besoins sociaux et de la mise en œuvre d'une politique de transition climatique. Le PCF déplore que la France s'aligne sans mot dire sur les exigences de Donald Trump et n'évoque à aucun moment la voie de la négociation et de la diplomatie pour résoudre les conflits qui affectent les relations internationales. Le PCF appelle à refuser les nouvelles hausses des dépenses militaires et à construire un vaste mouvement de refus de la militarisation et de la guerre.

Il est aux côtés des forces de plus en plus nombreuses qui développent des alternatives de paix fondées sur les principes



de la Charte de l'ONU, de la coopération et de la sécurité collective.

Thaïlande - Cambodge

Pour la deuxième journée consécutive, des affrontements à l'artillerie lourde ont éclaté entre la Thaïlande et le Cambodge au sujet de définitions de frontières. La communauté internationale s'alarme et plusieurs pays ont proposé leur médiation, pour l'instant sans succès. Le Cambodge a réclamé vendredi 25 juillet un « cessez-le-feu immédiat » et « inconditionnel » avec la Thaïlande lors d'une réunion d'urgence du Conseil de sécurité des Nations unies sur les affrontements entre les deux voisins, a indiqué son ambassadeur à l'ONU.

Ukraine : la guerre dûe à l'agression de Poutine ne justifie pas l'étranglement de la démocratie

Mardi 22 juillet, Volodymyr Zelensky a fait approuver brutalement et sans réel débat une loi plaçant les deux principales agences de lutte contre la corruption (le Bureau national anticorruption et le Bureau du procureur spécialisé anticorruption) sous la coupe du procureur général, dépendant directement de la présidence.

Depuis, des dizaines de milliers d'Ukrainiens descendent dans les rues de plusieurs villes du pays pour dénoncer l'autoritarisme du régime au pouvoir à Kiev.

Il s'agit d'une nouvelle étape dans le raidissement autoritaire de Zelensky. Il intervient après l'interdiction des partis d'opposition, dont le Parti communiste d'Ukraine, dès 2022, ou encore l'instauration du « télémarathon », regroupant les six principales chaînes du pays en un seul programme d'information contrôlé par l'Etat. Ce dernier a d'ailleurs été condamné par des organisations de défense de la liberté de la presse telles que RSF. Cette dérive touche également les droits sociaux des travailleurs, qui ont été violemment attaqués avec l'instauration de contrats « zéro heure » et le démantèlement des conventions collectives.

Ces mesures montrent à quel point l'oligarchie ukrainienne cherche à utiliser la guerre d'agression déclenchée par le pouvoir russe comme prétexte pour renforcer son pouvoir et sa domination sur la société ukrainienne.

Pas plus en Ukraine qu'ailleurs, la guerre ne justifie l'étranglement de la démocratie et de l'Etat de droit. Ce sont même ces principes essentiels qui peuvent permettre au peuple ukrainien de faire face à l'agression dont il est l'objet.

Les États de l'Union européenne, qui ne sont jamais avares d'appels à la guerre contre le régime de Vladimir Poutine et refusent d'envisager une issue diplomatique à ce conflit, ne peuvent continuer à se taire devant le coup de force autoritaire du pouvoir ukrainien contre ses citoyens.

Pour nous joindre: **06 44 74 40 87**
Courriel : pcf.suresnes@wanadoo.fr